



Prix Sainte-Croix 2004 du Nouveau-Brunswick

“En reconnaissance de la rencontre de deux mondes en 1604”

Un prix sera attribué par Fête régionale du patrimoine.

Le comité organisateur de la Fête régionale du patrimoine coordonnera l'attribution de ce prix.

- Le prix peut être attribué pour un projet individuel ou collectif.
- L'élève peut recevoir ce prix une seule fois pendant sa participation aux Fêtes du patrimoine.
- Le lauréat de ce prix peut être également choisi comme délégué pour la Fête provinciale du patrimoine, mais ne peut pas recevoir un autre prix ou une médaille à l'occasion de la Fête régionale.

Critères d'attribution du prix :

- Le projet doit mettre en évidence :
 - l'héritage bilingue du Nouveau-Brunswick, ou
 - le rôle de l'Île Sainte-Croix dans l'histoire du Canada, ou
 - le rôle des Mi'gmaq, Wolastoqiyik et Peskotomuhkatiyik dans l'édification du Nouveau-Brunswick et du Canada, ou
 - le 400^e anniversaire de l'Acadie et de la présence française en Amérique du Nord, ou
 - un aspect de l'histoire de l'immigration au Nouveau-Brunswick.
- L'élève doit manifester un degré d'enthousiasme élevé dans l'étude du patrimoine et de la diversité culturelle du Nouveau-Brunswick.
- L'élève doit faire preuve de dévouement et d'une grande détermination dans sa recherche sur le sujet.

Le lauréat de ce prix recevra :

- Une plaque commémorative ;
- Un cadeau du ministère des Affaires intergouvernementales.

L'école du lauréat recevra un trophée commémoratif (prêté pour une période d'un an).